



# Six mois de ministère épiscopal dans les Hautes-Alpes

Intervention de Monseigneur Xavier Malle,  
Évêque de Gap (+ Embrun)

Conférence de presse du 22 novembre 2017  
au centre diocésain Pape-François à Gap

21 novembre 2017 – Fête de la Présentation de Marie au Temple

Mesdames, messieurs,

je vous remercie de votre présence pour cette conférence de presse portant sur les six premiers mois de mon épiscopat dans les Hautes-Alpes.

Le 11 juin dernier, j'étais ordonné évêque, et je suis très touché par l'accueil enthousiaste que les chrétiens, et au-delà des chrétiens, les habitants des Hautes-Alpes m'ont accordé.

À travers vous, je souhaite les remercier. Ce changement radical de vie pour moi a été rendu plus léger par la bienveillance de tous.

À l'issue de la conférence de presse, M. Thierry Paillard vous enverra par mail le texte de cette intervention orale qui vous sera également distribué imprimé à la sortie. Je vais donc commencer par ce qu'on appelle dans notre langage d'Église, une relecture de vie de ces six mois, et ensuite serai disponible pour répondre à vos questions.

## **A. Première mission : connaître les personnes, ou six mois de visites sur le terrain**

Quand j'ai rencontré le pape en mai dernier après ma nomination, il m'a dit deux choses : « *Soyez proche des gens et soyez un père pour vos prêtres* ». Comme en réponse, je peux dire qu'une grande partie de mon temps depuis six mois s'est passée en visites.

J'ai ainsi bien avancé les visites des autorités politiques départementales et municipales, pour le moment surtout à Gap, de chaque prêtre dans son presbytère, de chaque diacre permanent dans sa famille, de chaque communauté religieuse, des écoles catholiques. Il me reste encore des visites à faire, mais déjà je peux en tirer quelques convictions :

- Les prêtres et les diacres de ce diocèse ont une grande générosité dans le don d'eux-mêmes à leurs paroissiens. C'est magnifique, même si j'ai attiré leur attention sur leur devoir de ménager aussi leur santé.

- Nous avons à ce jour un séminariste ; c'est un cadeau, mais nous mesurons aussi la nécessité de persister dans l'appel aux vocations de prêtres et de religieuses. C'est une vérité constatée : Répondre à l'appel du Seigneur est un vrai chemin de joie ! À l'occasion de l'ordination de trois diacres permanents le 22 octobre dernier, j'ai composé deux prières pour les vocations, l'une du jeune pour sa vocation et l'autre des adultes pour les vocations des jeunes.

- Je voudrais exprimer ma grande reconnaissance aux maires et à leurs équipes municipales pour les travaux qu'ils engagent pour l'entretien de leurs églises communales. Il m'est impossible de les citer tous. À titre d'exemples, j'ai eu la joie de visiter l'église complètement restaurée de La Bâtie-Neuve et de bénir l'église de Saint-Bonnet-en-Champsaur restaurée. Joie

aussi de voir le succès des efforts de l'association des Amis de l'église de Villar-d'Arêne, qui va réussir à mettre hors d'eau et d'air l'église ; ce qui est un préalable à sa réouverture au culte. Je les encourage, car depuis la réouverture de l'église de La Bâtie-Neuve c'est la seule église du diocèse fermée pour des raisons de sécurité. Joie aussi de voir l'engagement de la municipalité de Crots pour son église, etc...

- À force de circuler dans nos montagnes, j'ai envie de vous poser une question ! S'habitue-t-on à la beauté des paysages ?

- J'ai aussi une question pour les autorités politiques : à quand une 4 voies ou la multiplication des créneaux de dépassement pour aller à Briançon ou à Grenoble ? Il n'est pas interdit de rêver. Comment voulez-vous qu'une entreprise importante s'installe dans les Hautes-Alpes, tant que le transport leur coûtera si cher en temps ? Et en même temps, pensez-vous que la diminution de la desserte en train entre Gap et Briançon soit pour le bien de la nature et des hommes et des femmes de ce département ?

- En septembre, j'ai suivi pendant dix jours une session organisée à Rome pour 114 nouveaux évêques du monde entier, puis au début de ce mois de novembre, j'ai participé pour la première fois à l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes. Nous avons beaucoup travaillé, mais ce fut surtout important pour moi comme exercice concret de ce que nous appelons la collégialité épiscopale. Petit à petit, je prends conscience que non seulement je suis l'évêque de ce département, mais que je suis membre du collège des successeurs des apôtres et qu'ainsi je dois avoir soin de l'Église dans le monde entier, en communion avec le pape François. Je ne sais pas comment concrètement cela va se réaliser, mais c'est déjà une prise de conscience.

## **B. Premier gros sujet d'actualité : les migrants,**

Pour prendre la mesure de la question, je rappelle que nous sommes passés de 70 mineurs mis à l'abri par le conseil départemental en 2016 à près de 1000 cette année. La question est devenue cruciale cet été, m'amenant à mettre en place en août dernier une commission diocésaine pour la pastorale des migrants, autour de M. François Estrangin, délégué épiscopal déjà nommé par mon prédécesseur, en soutien aux chrétiens de Briançon et de Gap, et d'autres lieux encore.

Cette commission a deux priorités :

- faciliter les relations entre tous les acteurs locaux confrontés aux défis de la migration, d'autant que nous n'avons pas la solution sur place dans les seules Hautes-Alpes ;

- accueillir en urgence. Notre devoir, face à une telle situation, c'est d'essayer de vivre ce que dit Jésus dans l'Évangile selon saint Matthieu : « *J'étais un étranger et vous m'avez accueilli ; j'avais faim, et vous m'avez donné à manger...* » (cf. Mt 25) En tant qu'évêque, je me dois d'expliquer à tous ceux qui sont plus critiques que c'est notre devoir d'accueillir ces jeunes. J'ai fait quelques homélies assez fermes sur le sujet, tout en précisant qu'il ne s'agissait pas pour moi de rentrer dans le débat politique mais de prendre acte d'une réalité concrète visible devant notre porte. Ces jeunes sont là, on ne peut pas les laisser dormir dehors. Ici, il gèle la nuit. Il faut donc les accueillir. Je remercie vivement les paroissiens de Gap, de Briançon et autres lieux, et leurs curés, qui se sont dévoués pour cet accueil d'urgence.

Ainsi, dans les locaux paroissiaux de Gap ont été accueillis pour la nuit un nombre variable de jeunes migrants, actuellement généralement entre 25 et 35, après des pointes à 65 cet été.

Ces dernières semaines, il s'agit :

- de quelques mineurs arrivés le soir ou en week-end, en période de fermeture des bureaux du conseil départemental. La mise à l'abri par le conseil départemental ou par l'État est maintenant très rapide, aussi leur nombre a beaucoup baissé. Je salue la mobilisation des services de la préfecture, en renfort du conseil départemental.

- d'assez nombreux jeunes non reconnus comme mineurs, ce qui a pour conséquence de leur refuser le bénéfice de l'Aide sociale à l'enfance ;
- des jeunes placés par décision de justice dans d'autres départements et qui n'y ont pas été pris en charge (en particulier à Marseille) ;

Les locaux servent également en journée pour les repas des accueillis (actuellement les trois repas sont fournis quotidiennement) et comme lieu d'animation, de formation, de conseil et d'écoute.

Maintenant un nouveau défi se présente aux autorités : les locaux paroissiaux des salles Saint-André à Gap fermeront le 30 novembre. C'est un impératif lié à leur vente, annoncée depuis longtemps mais qu'il faut maintenant conclure, plus rien ne semblant faire obstacle à la signature de l'acte devant le notaire.

Mais il ne s'agit pas de ne plus rien faire pour notre part. Nous sommes tous dans la même cordée face à cette crise des migrations qui n'est pas près de s'arrêter. Nous devons donc continuer à travailler ensemble, associations et autorités. Des associations caritatives chrétiennes et non-confessionnelles sont prêtes à créer une plateforme commune et à se mettre à la disposition des autorités pour prendre le relais, avec pour notre part l'implication forte du Secours Catholique et de l'Ordre de Malte, que je remercie.

Dimanche 19 novembre 2017, c'était pour l'Église catholique la « Journée mondiale des pauvres », une nouvelle initiative proposée par le pape François, et la journée nationale du Secours Catholique. Je veux signaler que notre forte attention aux migrants n'a en rien diminué notre engagement par rapport aux pauvretés plus locales. Le Secours Catholique reste plus que jamais mobilisé pour aider les personnes nécessiteuses de notre département.

### **C. Découverte des activités pastorales et des outils pastoraux du diocèse**

Ces six premiers mois m'ont permis de mesurer l'ampleur et la qualité des activités pastorales et des outils pastoraux dont j'hérite en tant que nouvel évêque. Je veux donc rendre ici un hommage appuyé à Mgr Jean-Michel di Falco Léandri, mon prédécesseur, pour son action féconde au service du diocèse. Il a eu et su mettre en œuvre de belles intuitions pastorales, parmi lesquelles nous pouvons citer, sans que cela soit exhaustif :

- la modernisation du fonctionnement du diocèse, concernant l'administration, la comptabilité, la communication, les archives, la médiathèque diocésaine, etc. ;
- la création du Centre diocésain Pape-François, avec l'ouverture de la médiathèque et du jardin au public et la création de cette allée traversante ;
- la reconnaissance des apparitions du Laus en 2008 ;
- l'aventure du groupe « Les Prêtres » ;
- la K'to Sphère, dont j'ai inauguré les nouveaux locaux le 21 octobre dernier, lieu d'accueil des jeunes à Gap ;
- la réhabilitation de nombreux presbytères ;
- et le projet de « nouvelle église » au Laus, dont nous allons reparler.

Je suis l'heureux bénéficiaire de ces remarquables initiatives qu'il me revient maintenant de faire vivre.

## **D. Découverte du Laus et du projet de la nouvelle église du Laus**

Vous savez déjà que je n'étais jamais venu dans les Hautes-Alpes avant ma nomination et donc je ne connaissais le sanctuaire de Notre-Dame du Laus que par sa très bonne réputation.

Je voudrais vous faire part d'une intuition et deux convictions très fortes.

Mon intuition, après six mois, c'est que le Laus est un lieu de grâces tout à fait exceptionnel, pas seulement du passé mais pour l'homme d'aujourd'hui. Selon le dessein de Dieu, trois siècles se sont écoulés entre les apparitions à Benoîte Rencurel et la reconnaissance officielle par mon prédécesseur des grâces accordées en ce lieu à Benoîte et à d'innombrables personnes, afin que ce même message retentisse à nouveau de manière actualisée en ce XXI<sup>e</sup> siècle déchristianisé. Au Laus, par Marie, Dieu veut toucher les hommes et les femmes de notre temps.

Ma première conviction, c'est que la priorité de nos actions doit donc être de communiquer ce message, cela veut dire faire connaître davantage le sanctuaire et faire venir tout homme curieux de Dieu. Et que nous devons concentrer nos forces et nos énergies pour cela en toute priorité.

Ma deuxième conviction, c'est que la logistique, au sens de bâtir, construire, organiser, est extrêmement importante, mais est seconde en terme de priorité par rapport à la diffusion du message. Et qu'il convient de bien harmoniser nos engagements et nos investissements en fonction de ces priorités.

Dans cette perspective, je vous propose sept points pour analyser la situation.

### I. D'abord, il est évident que l'heure du discernement est venue :

Mgr Jean-Michel di Falco Léandri avait choisi de laisser à son successeur le discernement sur sa réalisation :

- Ainsi avait-il écrit dans *Ecclesia nova*, la plaquette pour le mécénat du projet : « *Nous avons profité de la venue du Président Lech Walesa au sanctuaire Notre-Dame du Laus le 1er mai 2015, jour de clôture de l'année jubilaire, pour créer le comité de parrainage et faire appel à de grands donateurs. Ce sera décisif : ou bien nous pourrons avancer dans la réalisation de nos projets avec l'assurance d'aller jusqu'au bout, ou bien nous devons y renoncer faute de moyens* ».
- Puis le 2 novembre 2016 il annonça qu'il remettrait le projet « *entre les mains de son successeur. Ce sera au nouvel évêque de Gap et d'Embrun qu'il reviendra de décider de la continuation du projet* ».

Les pèlerins et les diocésains sont donc en attente d'une décision de ma part.

### II. Ensuite je veux dire que j'ai trouvé le projet pour Notre-Dame du Laus magnifique

Je rends ici hommage au projet proposé par l'architecte Philippe Madec. Il a indéniablement un caractère visionnaire, avec son souci de se fondre dans le paysage avec un authentique respect de l'environnement, combinant modernité et tradition avec sa si originale voûte boisée « à l'ancienne » actualisant pour le XXI<sup>e</sup> siècle un savoir-faire du XVI<sup>e</sup> siècle, et bien d'autres choses encore. Au vu des représentations virtuelles qui ont été diffusées, nous avons tous reconnu une œuvre d'art, un audacieux geste architectural qui ferait honneur au sanctuaire et au département. C'est la raison pour laquelle la proposition de M. Madec fut choisie par le jury parmi trois projets, lors d'un concours d'architecte au 1<sup>er</sup> semestre 2012 et développée en 2014 et 2015

jusqu'à l'obtention du permis de construire début 2016.

Je mentionne que ce processus est l'aboutissement de deux grandes études préalables menées l'une en 2005-2007 et l'autre en 2009-2011, qui ont mis en évidence les besoins pour l'avenir ; besoins auxquels le projet Madec répond.

### III. Il y a eu une double évolution de la situation depuis 2012

- La première fut l'évolution importante du projet lui-même, suite aux demandes supplémentaires pour répondre à l'ensemble des problématiques que les études avaient montrées. On peut mentionner des demandes complémentaires pour l'accueil pastoral, le lien souterrain, ou le stationnement.

Et surtout, le lieu choisi qui semblait une bonne idée pour des raisons de discrétion écologique et de répartition des foules de pèlerins, intitulé « un pas de côté », s'est révélé devenir la cause de surcoûts très importants du fait des contraintes de terrassement et d'ancrage à mi-pente d'un ravin d'un aussi large édifice. Ce surcoût structurel est estimé à lui seul plus de 1200 euros par mètre carré, pour environ 3000 m<sup>2</sup>.

Au final, le projet pour lequel nous disposons d'un permis de construire arrive à un montant total TTC estimé de 21 millions d'euros – une association comme nous ne récupère pas la TVA. Même en déduisant de ce budget des promesses généreuses de dons en nature de matériaux qui nous ont été faites, le solde à financer demeure impressionnant.

- La seconde évolution à prendre en considération concerne la recherche de fonds. Le diocèse espérait que le projet pourrait être financé entièrement par les dons des pèlerins et surtout par ceux de grands donateurs. Or la crise économique a sans doute contraint les grands et moyens mécènes, contactés par mon prédécesseur, à refuser leur contribution ou à les limiter bien en deçà des sommes initialement espérées. Il en résulte qu'en dépit de dons généreux, tant de la part des pèlerins que de petits bienfaiteurs, le diocèse n'a pas réuni à ce jour des sommes suffisantes pour financer un tel chantier.

### IV. Un audit aboutissant à un discernement

- À mon arrivée dans le diocèse, j'ai assez vite pris conscience de la nécessité d'un audit mené par une personne extérieure au diocèse pour proposer un diagnostic complet du projet. Je l'ai confié à M. François de Saint Victor, un professionnel, cadre récemment retraité de l'industrie, qui a mis ses compétences bénévolement au service de notre Église diocésaine. Il m'a remis son rapport début octobre.

- Il s'en est suivi de larges consultations. Ainsi,

- Jeudi 19 octobre : Restitution de l'audit et débat avec l'assemblée des prêtres et des diacres, puis avec les salariés et bénévoles du Laus et du diocèse, et enfin le soir même avec le maire de la commune de Saint-Étienne-le-Laus et un de ses adjoints ;
- Vendredi 20 octobre : Restitution de l'audit et débat avec le conseil épiscopal, puis avec le conseil diocésain pour les affaires économiques.

- Ensuite j'ai entamé des consultations privées ; par exemple des autres évêques de la province et de mon prédécesseur, Mgr Jean-Michel di Falco Léandri.

- Enfin j'ai procédé à d'ultimes consultations sur la décision dont je vais vous parler : mardi 14 novembre avec le maire de la commune de Saint-Étienne-le-Laus et lundi 20 novembre avec le Collège des consultants (une assemblée de sages parmi les prêtres), puis avec le Conseil d'administration de l'Association Notre-Dame du Laus et enfin avec l'équipe pastorale du Sanctuaire.

Par toutes ces consultations, j'ai voulu procéder à un véritable discernement au sens de saint Ignace : rechercher ensemble quelle est la volonté de Dieu.

- Le discernement que j'ai finalement posé est le suivant : le projet actuel ne dispose pas d'un plan de financement suffisamment robuste pour être lancé, qu'il s'agisse du projet autorisé, à 21 millions €, ou d'une éventuelle version plus réduite, ramenée à 10 millions €, pour laquelle nous avons aussi pressenti M. Madec. Lancer ce projet aujourd'hui serait facile, car nous avons le permis de construire, mais je crains trop pour les finances du diocèse.

À ce discernement prudentiel, s'est ajouté un discernement spirituel qui me semble double :

- Peut-être que par l'insuffisance des dons, la Vierge Marie nous dit que ce projet vient trop tôt, ou qu'il n'est pas pour un tel lieu ;
- Peut-être que le projet nous a montré qu'il n'y a finalement qu'une seule église au Laus, la chapelle primitive Notre-Dame de Bon Rencontre, enchâssée dans la basilique actuelle.

J'ai donc décidé une réorientation du projet, dictée par la vertu de prudence pour ne pas risquer l'insolvabilité en cours de chantier.

#### V. Il ne s'agit pas d'un renoncement mais d'une réorientation

Nous ne voulons pas d'un arrêt de tout le projet mais d'apporter une réponse plus graduée aux besoins recensés. Le site de Notre-Dame-du-Laus a besoin continuellement d'évoluer et chaque évêque y a contribué. Ainsi parmi les dernières réalisations de mon prédécesseur, le chemin de croix et la chapelle du Précieux-Sang ont été restaurés, la basilique a été repeinte et le bâtiment d'hébergement Sainte-Marie a été entièrement rénové.

Nous allons donc redéfinir le projet en cours, dans des limites financières compatibles avec notre budget et nos espérances de dons, et cela selon deux idées, que je vais vous détailler, après avoir rappelé les deux types de besoin :

- Augmenter la capacité d'accueil pour les célébrations reste plus que jamais nécessaire. Pour faire face à la fréquentation croissante de + 50 % de 2013 à 2016, la solution temporaire de la location saisonnière d'un grand chapiteau s'est révélée adaptée. Mais cette solution coûte chère à la longue, plus de 80 000 euros par an, et ne résout pas la question des dimanches et fêtes sans chapiteau lorsque l'affluence dépasse les capacités de la basilique actuelle. Nous devons donc apporter là une première réponse.

- Mais outre la question de la capacité de la basilique, d'autres besoins sont aussi réellement importants à prendre en compte :

- l'augmentation requise du nombre de places de stationnements ;
- l'amélioration de l'accessibilité PMR personnes à mobilité réduite (conformité à la norme Ad'AP - agenda d'accessibilité programmée) ;
- la rénovation des sanitaires ;
- la rénovation de la grande salle des pèlerins sous la terrasse du bar ;
- et enfin la nécessité pastorale d'une chapelle de 120 places capable d'accueillir deux

autocars.

Il nous faut donc à la fois résoudre ce problème de saturation de la basilique et répondre aux autres besoins. Comment faire ? Au cours de notre réflexion, deux solutions se sont dessinées à travers ce travail d'audit et de discernement collectif, deux solutions qui peuvent se compléter :

### 1) Première idée, une extension de la basilique.

Après une étude rapide par un architecte bénévole, il semble que l'ajout de deux travées à la nef centrale soit très coûteux, de l'ordre de 3 à 4 millions, et ferait perdre le parvis. La sortie se trouverait alors juste en haut des marches et il y aurait un risque élevé d'affaiblir la structure de la basilique. Cette solution a donc été écartée.

Mais ensuite il nous a été proposé une extension de la basilique par son transept droit, en rajoutant une chapelle à la perpendiculaire, en prolongement et élargissement du transept droit. En regardant les angles de vision en direction de l'autel et de l'ambon, on pourrait gagner 170 places ; pour aboutir à une capacité totale de la basilique de 520 places, au lieu des 350 actuels.

Je précise que je ne sais pas à cette heure si la solution est réalisable, et de toute façon elle sera à discerner avec les élus de la commune.

Cet agrandissement du transept, en prévoyant une cloison isophone amovible, permettrait d'avoir aussi une chapelle secondaire de 170 places qui manque cruellement pour les grands groupes de pèlerins.

D'après une statistique précise du nombre de pèlerins réalisée par les sœurs bénédictines, en 2016, sur un total de 60 dimanches et jours de fête,

- 26 dimanches et jour de fêtes ont réunis moins de 350 pèlerins ; ils rentrent dans les 350 places actuelles de la basilique ;
- 18 dimanches supplémentaires ont connu entre 350 et 550 pèlerins ; ils rentreraient dans les 520 places avec l'agrandissement du transept (avec des enfants sur le tapis...) ;
- 13 dimanches et fêtes comptent entre 560 et 1000 pèlerins. La solution pourrait être en partie une vidéo transmission dans la salle des pèlerins sous la terrasse du bar, rénovée, dont la capacité est de 300 places ;
- Il reste la question de 3 dimanches et fêtes entre 1000 et 3000 pèlerins, ainsi que du Festival marial international, qui ne sont pas résolues. Une solution en plein air avec le podium couvert est courante dans beaucoup de sanctuaires. Mais une autre solution se dessine dont je vais vous parler.

Bien sûr, il faudra aussi réaliser les autres travaux : parkings, accessibilité, rénovation de la salle des pèlerins, vidéo transmission. C'est tout le diocèse, les paroisses et tous les groupes qui en bénéficieront. Cette première idée me semble vraiment intéressante à étudier ; la seconde idée pouvant ensuite la compléter.

### 2) Seconde idée, se positionner sur l'actuel emplacement du chapiteau provisoire.

Nous avons vu que le site du projet actuel à flanc de ravin induit de très chers coûts de structure. Le terrain plat utilisé pour le chapiteau saisonnier offre bien des avantages par rapport au vallon.

Nous avons ainsi étudié, avec des ébauches par le même architecte bénévole, la construction, sur l'actuel emplacement du chapiteau, d'un bâtiment pour les grands rassemblements (plus de 1000 places couvertes et débordement possible en extérieur) pour des enseignements et pour le culte, disponible toute l'année.

Cette solution n'a évidemment pas le même coût, suivant que l'on parle d'une sorte de chapiteau permanent simple ou d'un bâtiment plus architecturé, plus intégré dans le paysage comme l'était le projet Madec. Mais le simple changement du site de construction génèrera à lui seul de très importantes économies.

Il y a donc des pistes et des perspectives pour rebondir.

## VI. Un groupe de travail pluridisciplinaire

En conséquence, en raison de ces différentes options possibles de réorientation du projet du Laus, j'ai décidé la création d'un groupe de travail pluridisciplinaire pour redéfinir le projet de Notre-Dame du Laus.

Il sera animé par M. Xavier Riescher, un Lyonnais pèlerin du Laus, directeur général d'une grande entreprise et ancien président de la faculté de gestion de l'université de Lyon 3 (IAE Lyon). Il a très aimablement accepté de nous rendre ce service et je le remercie chaleureusement. Ce groupe de travail devra proposer dans les six mois, soit pour le 1<sup>er</sup> mai 2018, fête de Notre-Dame du Laus, un schéma d'aménagement complet du site, répondant aux divers besoins recensés, et dans le respect d'une contrainte budgétaire compatible avec la situation financière du diocèse.

Ce groupe de travail réunira des compétences et des sensibilités complémentaires permettant une réflexion d'équipe aussi exhaustive que qualifiée. Je souhaite ainsi y associer un représentant de la communauté de communes et un représentant de la commune de Saint-Étienne-le-Laus, son maire, M. Dominique Bonjour, m'ayant donné son accord de principe.

## VII. La collecte des fonds

Dernier point, qu'en est-il de la collecte auprès des mécènes et du grand public ? Je vais envoyer un courrier rapidement à tous les amis du Laus qui ont déjà fait un don, pour leur faire part de cette réorientation, et nous allons poursuivre la collecte auprès des pèlerins et amis du Laus, pour réunir la somme nécessaire au programme qui sera défini.

J'en profite pour remercier tous ceux qui se sont engagés sur le projet Madec, et dont je comprends la déception. Je tiens à leur dire trois choses :

- Merci, vous avez donné un souffle et un élan au Laus à travers ce projet qui ne retombera pas, bien au contraire ;
- Le projet dans sa nouvelle configuration poursuit le même objectif que celui que vous avez porté. Le réalisme économique et la volonté de voir avancer les choses rapidement (car le Laus a besoin de plus de places dès aujourd'hui et non dans 10 ans) conduisent à dimensionner les choses autrement ;
- Je compte poursuivre l'œuvre entreprise par Mgr Jean-Michel di Falco Léandri, dans le cadre de cette nouvelle configuration.



## **E. Enfin pour terminer, je voudrais aborder d'autres projets diocésains à venir**

1. Une journée des communautés éducatives de l'Enseignement catholique dans les Hautes-Alpes aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre, pour commencer à envisager l'avenir à long terme de nos établissements scolaires. Nous avons cinq établissements. Dans le cadre de ces établissements – mais pas seulement car des jeunes des aumôneries de l'enseignement public sont aussi concernés – on peut mentionner la création, depuis la rentrée, de la « Maîtrise de la cathédrale de Gap ».

2. Le diocèse de Gap s'engage vers le « label Église verte ». J'ai nommé un délégué épiscopal Laudato Si', du nom de l'encyclique du pape François sur l'écologie, en la personne du père Jean-Baptiste Rougny. Je le remercie. Il va progressivement aider les paroisses et les services à obtenir ce label créé par toutes les Églises chrétiennes de France.

3. Il y a dans notre société un mal de vivre, avec un taux de suicide important. Comment apporter l'espérance ? Je propose que les visites pastorales dans les paroisses, que font habituellement les évêques, prennent la forme de véritables missions paroissiales, auxquelles les chrétiens des diverses paroisses seront invités à participer. Les chrétiens doivent témoigner devant tous de la joie, de la confiance et de l'espérance que leur donnent leur rencontre personnelle et leur vie avec Jésus. Nous ne pouvons plus nous taire face à tant de désespoir. L'objectif fixé est une première mission avant l'été 2018, préparée par un groupe de travail mené par le père Ludovic Frère, vicaire général.

4. Je souhaite aussi que nous puissions aider des chantiers lancés par les paroisses du diocèse. J'en mentionne plusieurs sur lesquels j'ai déjà un peu travaillé : la rénovation de la salle paroissiale à Laragne, la rénovation de la salle paroissiale à Briançon, l'avenir de l'ancienne aumônerie des sanatoriums de Briançon au 49 route de Grenoble, la poursuite de la rénovation du presbytère de Veynes, des travaux à l'église Saint-Roch, dans le cadre des 50 ans de la construction de l'église (étanchéité du lanterneau, réfection des ouvrants des salles paroissiales, projet de clocher), la recherche d'un lieu pouvant servir de salles paroissiales à Guillestre, etc.

5. J'ai le plaisir d'annoncer une assemblée diocésaine des jeunes aux Rameaux 2018, avec la participation de deux jeunes représentant chaque secteur paroissial, pour nous préparer à suivre le synode sur les jeunes et les vocations qui aura lieu à Rome en octobre 2018. Les jeunes sont non seulement l'avenir de l'Église, mais ils en sont le présent !

6. Vous avez déjà reçu une information générale sur l'Année Benoîte au Laus pour les 300 ans de la mort de la vénérable Benoîte Rencurel, la voyante des apparitions, à partir du 28 décembre prochain. Le programme de cette journée d'ouverture va bientôt vous être envoyé.

7. Autres 300 ans que je vous invite à couvrir, ceux de la collégiale de Briançon ! Les festivités fédèrent dans une association de nombreux partenaires, comme les écoles, le conservatoire, le service du patrimoine.

8. Enfin, un dernier projet avance : la création d'un plateau communication au centre diocésain

Pape-François, avec un responsable de la communication commun au Laus et au diocèse, réunissant leurs moyens de communication. RCF va y déménager ses studios et participera à cette communication globale qui nous fera entrer dans l'ère du « cross média » : la même information pourra être diffusée sur les différents canaux, que sont la radio, les publications écrites, les réseaux sociaux et les sites internet.

-----

En conclusion, au bout de six mois de ministère dans les Hautes-Alpes, je veux adresser des remerciements à l'ensemble des prêtres, des diacres, des religieuses et à tous les diocésains qui se dévouent sans compter pour que l'amour de Dieu rejoigne chacun de nos compatriotes. Le pape François dans sa lettre programme intitulée *La joie de l'évangile*, nous invite à une Église en sortie, à aller vers les périphéries. Il nous exhorte à ne pas se laisser saisir par un « pessimisme stérile » à être des signes d'espérance en réalisant la « révolution de la tendresse ».

Pour cela il nous invite, il invite les paroisses, à abandonner une « pastorale de la conservation » pour vivre une véritable « conversion missionnaire ».

C'est tous ensemble que nous allons petit à petit réaliser cette conversion missionnaire, en devenant toujours plus des « disciples missionnaires », selon la belle expression du pape. Le disciple est celui qui vit une relation personnelle avec Jésus, et il est missionnaire quand il répand cet amour autour de lui. C'est là le secret de notre joie. Ne le gardons pas pour nous seuls !

Je vous remercie et suis disposé à répondre à vos questions.